

Mardi 3 septembre 2013

CREDIT PREMIUM
La meilleure solution pour votre crédit

CREDIT IMMOBILIER - ASSURANCE DE PRET - CREDIT PROFESSIONNEL

GAIN DE TEMPS **GAIN D'ARGENT** **ACCOMPAGNEMENT**

2,20%⁰ **UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE**

33, rue Gioffredo - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 57 21 - www.credit-premium.fr

le-matin immobilier

in.com

Propriétaires, faites gérer ! votre location saisonnière !

Pour se décharger des soucis de la gestion locative, ils sont nombreux à faire appel au spécialiste de la location de vacances, gage d'une transaction réussie

Difficile de gérer un bien locatif lorsqu'on en est éloigné ou peu disponible. La meilleure solution consiste alors à confier son bien à une agence immobilière spécialisée dans la location de vacances. Généralement situé dans un secteur touristique, le professionnel s'occupe de tout à la place des propriétaires.

Des missions diverses

La principale mission : louer et créer des meublés, appartements, maisons, villas pour y accueillir des vacanciers. Cela comprend non seulement la recherche de locataires, mais aussi la rédaction des contrats de location et la réaction de l'état des lieux et de inventaire à l'entrée et la sortie des vacanciers. C'est aussi le gestionnaire qui encaisse les loyers et les charges, avant de les reverser au propriétaire. Enfin, entre chaque locataire, il s'occupe du ménage et de l'entretien du bien. Un vrai gain de temps et d'énergie pour le propriétaire !

Des honoraires libres

Il est évident, les services d'un spécialiste de la location de vacances ne sont pas gratuits. Ses honoraires sont libres et fixés par les deux parties au moment de la signature du mandat.

Une réglementation stricte

Pour exercer, ce professionnel de l'immobilier doit se conformer aux



Pour tirer les bénéfices d'une location saisonnière sans avoir à gérer les inconvénients, mieux vaut passer par un professionnel.

(Photo P. L.)

contre les conséquences financières dont il pourrait être tenu responsable dans le cadre de ses activités. Enfin, il doit prouver qu'il n'est pas frappé d'une incapacité ou d'une interdiction d'exercer la profession.

Des prestations touristiques

Le spécialiste de la location de vacances peut aussi proposer à ses clients des forfaits touristiques (remontées mécaniques, visites de sites touristiques...). Dans ce cas, la mention « Prestations touristiques » doit être apposée sur sa carte professionnelle.

ROZENN GOURVENEC
SOPRESS

L'expert

Frédéric Pelou, président de la Fnaim Côte d'Azur

« Un vrai métier »

« La location de vacances est avant tout un vrai métier. Le professionnel se charge de l'accueil, de la réception, du paiement, de l'envoi des contrats de réservation, du versement d'acompte, du solde de la location au minimum un mois avant d'entrer dans les lieux, du nettoyage, de la fourniture de linge... Il s'occupe de tout ! Ça évite les mauvaises surprises qui existent de particulier à particulier : certains par exemple ne demandent pas de versement d'acompte et ont la déception de voir que les clients se désistent le jour de l'arrivée... Passer par une agence est à la fois rassurant pour les propriétaires et pour les locataires. Pour ces derniers, c'est l'assurance de passer des vacances sans mauvaises surprises. Pour les honoraires, l'agence définit avec le propriétaire un tarif net propriétaire, puis 25 % sont rajoutés à la charge du locataire. Par exemple, pour une location de 100 euros net propriétaire, le tarif locataire sera de 125 euros. »